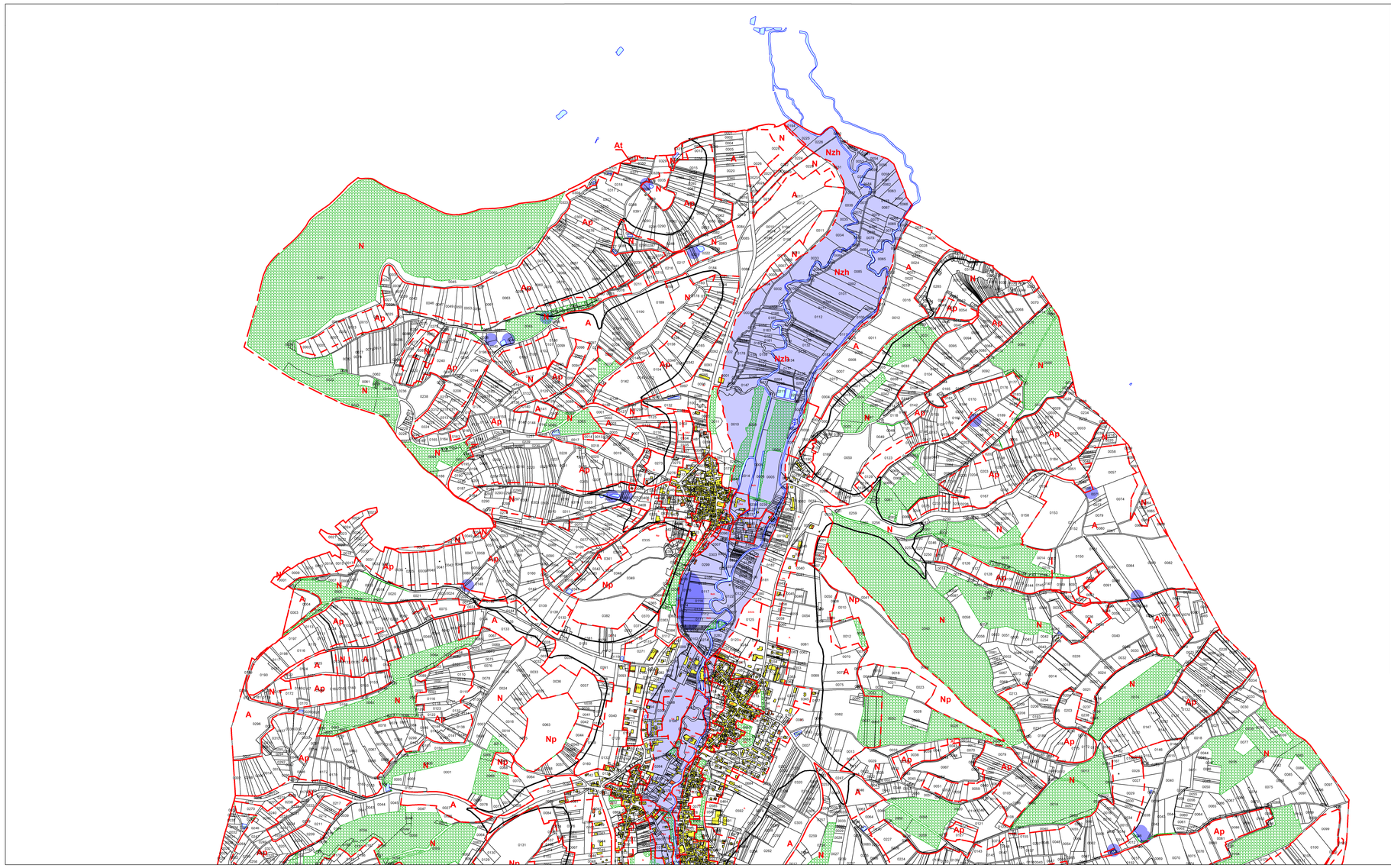

Département de l'Aube

Commune des Riceys
Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage n°1a

Ensemble de la commune au 1/10 000

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargeas 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Liste des emplacements réservés			
Dénomination	**Au profit de**	**Pour la réalisation**	**D'une surface de (m²)**
1	la commune	de l'élargissement de la voie	390
2	la commune	de l'élargissement de la voie	550
3	la commune	de l'élargissement de la voie	190
4	la commune	de l'aggrandissement de l'angle de la voirie	105

LEGENDE

Données cadastrales
- Bâti léger
- Bâti dur

Zonage
- Limites de zones

Isoligne 200m
- Limite de constructibilité

- Emplacements réservés

Zones humides
- Loi sur l'eau
- à dominante humide